



Info AAS : mai 2024

JOP : Quelles missions et comment seront définies les Primes pour les AAS ?

Malgré un mail envoyé par le directeur (*enfin*) ces derniers jours, **le montant des primes et surtout, les conditions d'attribution de celles-ci semblent encore floues pour les AAS**. Et nous ne savons toujours pas quelles missions seront confiées aux agents de surveillance des 3 spécialités !

De plus, **beaucoup d'AAS auraient « entendus dire » que si 1 jour d'absence était posé sur 1 semaine, la semaine en question ne compterait pas pour la prime : !?!? ...**

La CFTC demande à la direction des détails et précisions pour les AAS.

Fiches de Poste des 3 spécialités : Mises à jour nécessaires

Les agents d'accueil des 3 spécialités (Espaces verts, Bâtiments et Médiation) ne savent plus vraiment quels sont leurs rôles : ce qui est compris dans leur métier, et ce qui ne l'est pas. Certains s'inquiètent de voir **les CDSPM leur demander toujours plus de missions variées, farfelues et dangereuses (par ex : prendre en photo des maitres et chiens dangereux – types pitbull, Staff...)** et s'entendre dire que « **on ne tend pas la main à 1 gradé, c'est à lui de le faire** » ! Se croient-ils à l'armée ? **Rappelons-leur que les AAS relèvent du personnel civil.**

Par ailleurs, **on demande aux AAS de déménager du mobilier**, alors qu'il y a des logisticiens dans chaque DT ! Bref...

Pour stopper ces dérives, la CFTC demande à la direction de bien vouloir procéder à des mises à jour de fiches de postes pour les 3 spécialités d'AAS.

Congés estivaux à la DT CENTRE : Pas encore validés !!!

Nous revenons, malheureusement, sur le cas de la DT CENTRE qui une fois de plus se distingue (*et pour de mauvaises raisons*) sur la validation des **CA d'été posés depuis longtemps dans la brigade Espaces verts, toujours pas validés par le chef de brigade, alors que nous sommes en mai !!!**

Les règles RH sont-elles négligées ou ignorées ?

La CFTC demande au chef de DT, par le biais des CDSPM, la validation en urgence des congés pour la période de juin à septembre.

Affaire à suivre

Claude ROYER
Délégué CFTC surveillance

**La CFTC à vos côtés
Pour vous défendre et vous informer**